

**CONSEIL MUNICIPAL de VILLENEUVE DE LA RIVIERE**  
**Séance du 25 septembre 2014**

L'an deux mil quatorze et le 25 septembre à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick PASCAL, Maire de la commune.

✦ **PRESENTS :**

Mme RUIZ – Mme MARASSE – Mme ORELLA – Mme HUGUES – Mme VALENTINI – Mme PUIG – M. PASCAL – M. PIQUES – M. ALSINA – M. ARCOUR – M. ANNE – M. SANSON.

✦ **ABSENTS EXCUSES :**

M. FREIXE – M. THORENT donne pouvoir à Mme RUIZ.

✦ **ABSENTS :**

Mme SOUCI.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PUIG est désignée comme secrétaire de séance.

**M. Le Maire demande 1 minute de silence en hommage à M. Hervé GOURDEL sauvagement assassiné.**

**ORDRE DU JOUR**

➤ **Reversement par le SYDEEL à la commune de Villeneuve de la Rivière de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)**

Reversement par le SYDEEL66 de la taxe communale déduction faite de 5 % correspondant aux frais de gestion.

**Voté à l'unanimité**

➤ **Renouvellement convention trèfle à 4 feuilles**

- 10 euros par enfant et par jour.
- 5 euros par enfant et par demi-journée.
- 1 euros sera versé par demi-journée les mercredis scolaires par enfant inscrit à la cantine du centre de vacances « Trèfle à 4 Feuilles ».
- Durant les vacances d'été, le financement de ramassage en bus s'élèvera à 6400 euro TTC

**Voté à l'unanimité**

➤ **Décision modificative**

Pour les frais d'études non suivies de travaux, une durée d'amortissement de 5 ans est proposée :

OBJET DES DEPENSES	Dépenses		Recettes		Observations
	Chapitre	Sommes	Chapitre	Sommes	
Dotation aux amortissements	042-6811	2 273.00			
Produits exceptionnels			77-7788	2 273.00	
<b>Total fonctionnement</b>		<b>2 273.00</b>		<b>2 273.00</b>	
Frais d'étude	20-2031	2 273.00			
Amortissement des immobilisations			040-28031	2 273.00	
<b>Total investissement</b>		<b>2 273.00</b>		<b>2 273.00</b>	

## **Voté à l'unanimité**

### ➤ **Subvention coopérative scolaire**

Subvention de 2 500 euro allouée à l'école.

**Voté à l'unanimité**

### ➤ **Modification du tableau des effectifs**

Lié à la mise en place du NAP, augmentation du temps de travail à :

- Mme LOPEZ, Mme HEREDIA, Mme COMAS à temps non complet sur la base de 28h30.
- Mme DIAZ en CDD depuis plus de 3 ans, titularisation à temps non complet sur la base de 26h30.

**Voté à l'unanimité**

### ➤ **Règlement intérieur – Charte**

La suppression des phrases suivantes est demandée :

- Article 13 : « sous peine d'exclusion »
- Article 8 : « s'il y a lieu »

Un nouvel exemplaire sera rédigé aux élus.

**Adopté sous réserve de modification**

### ➤ **Charte**

Au sujet des commissions, il est demandé :

- De décaler les horaires
- D'être informé plus tôt

M. le Maire, prend acte de ces demandes.

**Voté à l'unanimité**

### ➤ **Questions diverses**

#### **Cadastre**

Les services de l'Etat, vont procéder à la mise à jour du cadastre de la commune.

#### **Bibliothèque**

Actuellement la cotisation est de 15 euro, M. le Maire propose au Conseil Municipal la gratuité de la bibliothèque.

**Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de Conseil Municipal**

#### **Boulodrome**

Un deuxième devis vient d'être porté à la connaissance du Conseil Municipal de ce jour, pour la mise en œuvre du boulodrome. La commission concernée va se réunir pour examiner ce dossier.

#### **Révision POS-PLU**

Il est évoqué une étude en vue de la révision du POS-PLU. Une procédure MAPA sera mise en œuvre, pour traiter ce dossier.

#### **Goûter de Noël à l'école**

M. le Maire propose que soit maintenu le goûter de Noël à l'école et les livres offerts aux enfants. Cette proposition ne soulève aucune objection.

#### **Fête des aînés**

Un goûter avec animation est prévu pour la fête des Aînés.

## **Crématorium Public de Perpignan**

Invitation à l'assemblée générale qui aura lieu le 17 octobre à 17 heures.

### **Rue du Ruisseau**

Suite aux nuisances provoquées à un riverain, le container de verres de la rue du Ruisseau sera déplacé dans un lieu mieux approprié.

Une nouvelle demande va être faite auprès des services compétents, afin de faire nettoyer notamment, le canal de la rue du Ruisseau. Le mur longeant le canal de la rue du Ruisseau est en mauvais état, un devis sera demandé à une entreprise pour sa réfection.

### **Local technique**

Le toit du local a été remis en état, s'agissant du chéneau pour l'écoulement des eaux, il va être vérifié s'il a été posé, à défaut on procédera à son installation. La remise en état du circuit électrique du local technique va être mise en œuvre.

### **Réfection de la place**

Devis de l'entreprise Fabre F., 202 000 euros TTC hors subventions.

Une concertation est prévue avec les riverains.

### **Divers**

- La commission a été retenue dans le cadre de l'Agenda 21. Une réunion concernant l'Eco-Park catalan sera organisée à terme.

- La CAF a informé la commune de la possibilité de son intervention financière dans le cadre du financement du bus transportant les enfants de Villeneuve de la Rivière jusqu'au « Trèfle à 4 Feuilles » durant la période estivale.

- Une convention va être établie entre les communes de Villeneuve de la Rivière et Baho pour la mise à disposition des infrastructures sportives au profit de Baho XIII, durant la présente saison.

**Séance levée à 22h09**